

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 30 novembre 2012

Service instructeur

N° CP-2012-12-2-3

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DE COLMAR, FECHT ET RIED 2010-2013 : CREATION D'UNE AIRE DE SERVICES DE CAMPING-CARS

Résumé : Il est proposé, dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie de Colmar, Fecht et Ried, d'attribuer à la Ville de MUNSTER une subvention plafonnée à 50 000 € pour la création d'une aire d'accueil et de services pour camping-cars.

La Ville de MUNSTER souhaite aménager une parcelle d'un hectare en une aire d'accueil et de services, de 54 places, pour camping-cars, afin de faire face à la demande et offrir un accueil touristique de qualité aux camping-caristes.

Ce projet comporte deux zones :

- une aire de dépotage ouverte à tous les campings cars
- une aire d'accueil sécurisée

Les travaux comprennent notamment :

- la réalisation des branchements d'eau potable et d'assainissement,
- l'aménagement de l'aire de vidange,
- la fourniture et la pose de borne automatique de distribution d'eau potable,
- la mise en place de mobilier urbain,
- la signalétique.

Le coût total du projet s'élève à 720 644,64 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Département du Haut-Rhin	50 000,00 €
Communauté de Communes de la Vallée de Munster	100 000,00 €
Etat FNADT Massif	116 450,00 €
Région Alsace – convention interrégionale de Massif	50 000,00 €
Ville de MUNSTER	<u>404 194,64 €</u>

Total 720 644,64 € HT

Une subvention de 50 000 €, représentant 20 % d'un montant éligible plafonné à 250 000 € HT, a été approuvée pour ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried 2010-2013 une subvention de 50 000 € en faveur de la Ville de MUNSTER, représentant 20 % d'un montant de travaux plafonné à 250 000 € HT, pour l'aménagement d'une aire d'accueil et de services pour camping-cars ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 204142, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 NOVEMBRE $2012\,$

Contrats de Territoires de Vie de COLMAR, FECHT et RIED PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage	Montant	Taux	Montant de la
	Libellé de l'opération	Subventionnable	Taux	subvention
CTV00012	MUNSTER			
	Création d'une aire de services de camping-cars à MUNSTER	250 000,00	20%	50 000,00
	Montant du projet : 50 000,00 €			
	Cofinancement:			
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE			
	MUNSTER : 100 000,00 €			
	CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 50 000,00 €			
			Total	50 000,00